



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 DECEMBRE 2008

• ERAMET ajuste ses productions à l'évolution de la demande

Dans son communiqué de presse du 29 octobre 2008, ERAMET a annoncé que, face au ralentissement de l'économie mondiale, le groupe fera preuve de prudence et de rigueur en intensifiant ses efforts en matière de maîtrise des coûts, en adaptant ses productions à l'évolution de ses marchés et en réexaminant ses priorités d'investissements.

Depuis plusieurs semaines, les productions mondiales d'acier au carbone et d'acier inoxydable sont en forte baisse, y compris en Chine. Au plan mondial, des baisses de l'ordre de 20% sont observées au 4^{ème} trimestre 2008 par rapport au trimestre précédent.

Prenant acte de cette évolution, ERAMET a réagi rapidement en ajustant le niveau de production de ses différentes divisions :

- ERAMET Nickel

Pour 2008, la prévision de livraisons de nickel est révisée à environ 51 000 tonnes. La production a été ajustée en conséquence.

Pour 2009, compte-tenu des perspectives actuelles de ventes, la production de nickel sera ajustée, dès le début de l'année, à un rythme annualisé de l'ordre de 50 000 tonnes, pour une durée qui dépendra de l'évolution de la demande. Parallèlement, ERAMET Nickel étudie les mesures nécessaires pour réduire ses coûts de production.

- ERAMET Manganèse

Au 4^{ème} trimestre 2008, la production d'alliages de manganèse a été réduite de 20 % par rapport à la pleine capacité.

La production de minerai et d'aggloméré de Comilog a aussi été réduite au 4^{ème} trimestre 2008. Sur l'ensemble de l'année 2008, elle sera ainsi ramenée à environ 3 250 000 tonnes au lieu des 3 500 000 tonnes prévues.

Au 1^{er} trimestre 2009, les productions de minerai et d'alliages continueront à être adaptées à la demande et seront réduites de 25 à 30 % par rapport à la pleine capacité.

- ERAMET Alliages

La visibilité est actuellement limitée dans le secteur de l'aéronautique du fait des reports de certains programmes (B 787,...) et de l'évolution du transport aérien. Le secteur de l'énergie reste bien orienté.

Par ailleurs, compte tenu de la forte baisse des entrées de commandes, la production d'Erasteel sera réduite au mois de décembre.

• Recommandations de l'AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008

Lors de sa réunion du 9 décembre 2008, le Conseil d'administration d'ERAMET a pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations concernant les recommandations de l'AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008, sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il considère que ces conclusions s'inscrivent dans la démarche du gouvernement d'entreprise de la société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, la société ERAMET se référera au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF. Les modalités en seront expliquées dans le rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de Commerce, à compter de l'exercice en cours.

• Perspectives de résultats

A périmètre comparable, c'est-à-dire hors contribution positive de Tinfos, et malgré l'impact sur l'activité du Groupe du ralentissement brutal de l'économie mondiale au 4^{ème} trimestre 2008, le résultat opérationnel courant d'ERAMET, pour l'année 2008, devrait être du même ordre de grandeur, voire légèrement supérieur à celui de l'année 2007. En 2007, le résultat opérationnel courant avait atteint le niveau élevé de 1,2 milliards d'euros.

Patrick Buffet, Président-directeur général d'ERAMET a déclaré :

"Après l'acquisition de 56 % de Tinfos et l'important programme d'investissements industriels du 1^{er} semestre 2008, la trésorerie nette du Groupe s'élevait, fin octobre 2008, à 1 milliard d'euros. Dans la conjoncture actuelle, cette situation de trésorerie nette élevée constitue un atout important. Le Groupe restera, en adaptant ses productions à l'évolution de la demande, en mesure de pouvoir réagir rapidement à une reprise de ses marchés, tout en conservant ses objectifs à moyen et long terme".

- ooOoo -